

I - CATEGORIES D'AGE 2023-2024

Les jeunes de la catégorie 10 ans et -, ne participent pas aux finales nationales et ne peuvent donc pas être surclassés en 11-12 ans.

Jeunes de 10 ans et moins

Nés en 2013 et après

Jeunes de 11 et 12 ans

Nés en 2011 et 2012

Jeunes de 13 et 14 ans

Nés en 2009 et 2010

Jeunes de 15 et 16 ans

Nés en 2007 et 2008

Adultes de 17 à 54 ans inclus

Nés de 2006 à 1969

Adultes de 55 ans et plus

Nés en 1968 et avant

II - CLASSEMENT DES TIREURS

Points d'accès dans les divisions

CARABINE 10m

Excellence	Supérieur ou égal à 278	1 ^{ère} Division	Supérieur ou égal à 270
Honneur	De >= à 265 à < 278	2 ^{ème} Division	De >= 252 à < 270
Promotion	Inférieur à 265	3 ^{ème} Division	Inférieur à 252

PISTOLET 10m

Excellence	Supérieur ou égal à 258	1 ^{ère} Division	Supérieur ou égal à 263
Honneur	De >= 242 à < 258	2 ^{ème} Division	De >= 248 à < 263
Promotion	Inférieur à 242	3 ^{ème} Division	Inférieur à 248

CARABINE 50m

Excellence	Supérieur ou égal 275	1 ^{ère} Division	Supérieur ou égal à 284
Honneur	De >= 258 à < 275	2 ^{ème} Division	De >= 269 à < 284
Promotion	Inférieur à 258	3 ^{ème} Division	Inférieur à 269

PISTOLET 25m

1 ^{ère} Division standard	Supérieur ou égal 270	1 ^{ère} Division libre	Supérieur ou égal à 240
2 ^{ème} Division standard	De >= 255 à < 270	2 ^{ème} Division libre	De >= 215 à < 240
3 ^{ème} Division standard	Inférieur à 255	3 ^{ème} Division libre	Inférieur à 215

ARBALETE

1 ^{ère} Division	Supérieur ou égal 284
2 ^{ème} Division	Inférieur à 284

A l'issue de chaque saison, la moyenne des tirs sera prise en compte pour le classement de la saison suivante (montée ou descente possible chaque année), sauf pour les tireurs qui auront fait +10 lors d'une « **Finale Nationale** » et qui montent systématiquement en division supérieure pour deux ans, et sauf les reclassements.

Des reclassements sont possibles en cours de saison suivant l'article 2.7 ci-dessous en page 10.

Arbalète Match : c'est un +7 qui est appliqué.